

**AVANT-PROGRAMME DE LA TETE DE RIVIERE DE CAEN  
8 MARS 2015**

Organisation : Ligue de Basse-Normandie, Société Nautique de Caen Calvados, Zone Nord-Ouest.

Chronométrage : assuré par la Zone Nord-Ouest.

Parcours : contre la montre, départ de 45" en 45".

Remontée au départ : 6 000 mètres, 50' à 55' 3 000 mètres 45' pour les handi-aviron

Doublage des bateaux : impossible dans une même catégorie.

Horaires : premier départ à 10 heures 15.

Licences : **tous les rameurs devront être licenciés 2015 (certificat médical à jour)**

Ordre des courses et distances :

3000m			6000m		
1	SH1XTA	1 rameur en couple tronç et bras (flotteurs facultatifs)	12	SF1X	1 rameuse en couple
2	SH1XAS	1 rameur en couple bras-épaule (flotteurs obligatoires)	13	SF1XPL	1 rameuse en couple poids léger
3	SF1XTA	1 rameuse en couple tronç et bras (flotteurs facultatifs)	14	J18HJ2-	2 rameurs en pointe sans barreur
4	SF1XAS	1 rameuse en couple bras-épaule (flotteurs obligatoires)	15	J18HJ1X	1 rameur en couple
6000m			16	J18FJ2-	2 rameuses en pointe sans barreur
5	SH2-	2 rameurs en pointe sans barreur	17	J18FJ1X	1 rameuse en couple
6	SH2-PL	2 rameurs en pointe sans barreur poids léger	18	SH1XLTA-ID	1 rameur en couple (embarcation libre)
7	SH-2LTA-PD-VI	2 en pointe sans barreur 1 rameur handi et 1 guide (rameur valide)	19	SH1XLTA-PD-VI	1 rameur en couple* (embarcation libre)
8	SH1X	1 rameur en couple	20	SF1XLTA-ID	1 rameuse en couple (embarcation libre)
9	SH1XPL	1 rameur en couple poids léger	21	SF1XLTA-PD-VI	1 rameuse en couple* (embarcation libre)
10	SF2-	2 rameuses en pointe sans barreur	21	SF1XLTA-PD-VI	1 rameuse en couple* (embarcation libre)
11	SF-2LTA-PD-VI	2 en pointe sans barreur 1 rameur handi et 1 guide (rameuse ou rameur valide)			

**Engagements** : à la F.F.A. par INTERNET. Classez vos équipes par ordre de valeur.

Lundi 16 février, 8 heures : ouverture des inscriptions.

Vendredi 27 février, 14 heures : clôture des inscriptions.

Vendredi 27 février, 16 heures : consultation des inscrits sur internet

**RAPPEL** : Les poids des rameurs et rameuses PL ne devront pas dépasser 73 kg pour les hommes et 59,5 kg pour les femmes.

Je vous rappelle qu'un droit d'engagement de 6 euros par siège est exigé. Cet engagement devra être réglé lors du retrait des numéros, de préférence par chèque établi à l'ordre de la S.N.C.C.

Pour les clubs d'Ile-de-France, les droits d'engagement seront directement réglés par la L.I.F.A.

Le Président de la Ligue de Basse-Normandie  
Christophe COCHELIN

Le Président de la S.N.C.C.  
Daniel TRANSON